



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Colle-minute Fast-Metal, durcisseur (F)  
Code-Nr. 105512

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Résines époxydes à 2 composants - composant durcisseur  
Résines époxydes à 2 composants - composant résine

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36/38

#### Phrases R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi Irritant

#### Phrases R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

#### Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## 3. Composition/informations sur les composants

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
52338-87-1	257-861-2	1,3-bis[3-(diméthylamino)propyl]urée	2,5 - 9	C R34

---

## 4. Premiers secours

### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.

Appeler aussitôt un médecin.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

### Remarques diverses

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker au sec.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Aération et évacuation d'air suffisantes.

### Protection respiratoire

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

### Protection des mains

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: latex naturel, 0,6mm;480min;60min.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

### Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

### Protection de la peau

Vêtements de protection

### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Etat

liquide

### Couleur

variable, selon la coloration

### Odeur

caractéristique

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>température d'ébullition</b>	2230 °C				
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C			DIN 51758	



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Densité</b>	1,76 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					difficilement soluble

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Possibilité de dégagement de vapeurs toxiques par chauffage à température supérieure à la température de décomposition.

### Matières à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone  
risque de formation de résidus de pyrolyse toxiques

## 11. Informations toxicologiques

### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Irritant	lapin		
<b>Irritation des yeux</b>	Irritant.	lapin		
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

### Remarques générales

Le produit doit être manipulé en tenant compte des conseils de prudence usuels concernant les substances chimiques.  
D'autres caractéristiques dangereuses ne peuvent pas être exclues.  
Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

## 12. Informations écologiques

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets	Nom du déchet
15 01 02	emballages en matières plastiques

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.  
Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.



## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport maritime IMDG

Il ne s'agit pas d'une marchandise transportée dangereuse selon IMDG.

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## 15. Informations réglementaires

---

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

L'utilisateur est seul responsable du respect des réglementations spécifiques au pays !

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit. Observer informations complémentaires ! Nos fiches de données de sécurité sont rédigées selon les directives européennes en vigueur, sans prendre en compte les réglementations spécifiques des pays relatives aux substances dangereuses et produits chimiques.

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 34 Provoque des brûlures.